

## Alerte cyclonique de niveau 2

### DEPRESSION TROPICALE FORTE LUCAS

### Déclenchement de l'alerte cyclonique de niveau 2 ce jour

#### Situation :

LUCAS se maintient au stade de dépression tropicale forte. LUCAS génère des vents à 90 km/h près de son centre et des rafales à 130 km/h, et se déplace vers le sud-est à 20 km/h.

LUCAS se rapproche de la Nouvelle-Calédonie en suivant une route vers le sud-est. Elle s'est affaiblie depuis ce matin en se déstructurant : les fortes pluies orageuses générées par LUCAS se ressentent loin du centre de la dépression, et les vents près du centre de la dépression sont moins violents que prévus précédemment.

En conséquence, **l'alerte cyclonique de niveau 2** est déclenchée sur les communes **d'Ouvéa, Lifou et Maré** ce jour à **20h00**.

L'alerte cyclonique de niveau 1 est maintenue sur les communes de Poum, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Touho, Poindimié, Ponérihouen, Houailou, Kouaoua, Canala, Thio et Yaté et sera déclenchée à 20h00 ce jour, comme précédemment annoncé, pour les communes l'Ile des Pins, Mont-Dore, Nouméa, Dumbéa, Païta, Boulouparis, La Foa, Farino, Sarraméa, Moindou, Bourail et Poya.

La préalerte cyclonique est maintenue sur le reste de la Nouvelle-Calédonie.

#### Information :

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile [www.securite-civile.nc](http://www.securite-civile.nc) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc) ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

#### Consignes à la population :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile.

Capitaine Alexandre ROSSIGNOL



Officier communication - DSCGR

## CONSIGNES À LA POPULATION PRÉALERTE CYCLONIQUE

### MESSAGE :

- Suivre l'évolution du phénomène et écouter les consignes spécifiques à la situation, diffusées par les médias.
- Faire le plein de carburant des véhicules.
- Constituer une trousse de premiers secours.
- Renforcer les infrastructures des bâtiments (hauban, toiture...) en veillant à enlever tout objet pouvant devenir un projectile.
- Contrôler les systèmes d'évacuation d'eau pluviale (chéneaux, gouttières...).
- Élaguer les arbres à proximité des habitations.
- Réaliser un stockage d'eau minérale convenable, de denrées (aliments ne nécessitant pas forcément de cuisson) et divers matériels (bougies, outils, lampes, ruban adhésif, serpillières, seaux, radio, piles, médicaments...), le cas échéant dans des contenants étanches.
- Amarrer les embarcations dans les règles de l'art, le cas échéant en respect des consignes propres à chaque capitainerie.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 1

### MESSAGE :

- Si vous êtes trop éloigné de votre domicile, faire le choix d'un hébergement de proximité ou d'un centre d'accueil mis à disposition par la commune.
- Démonter les installations aériennes, échafaudages...
- Mettre immédiatement les grues de chantier en position de sécurité.
- Occulter les ouvertures des habitations avec des volets ou, à défaut, des panneaux de bois cloués.
- Arrêter toute activité professionnelle, scolaire ou commerciale deux heures avant le passage estimé en alerte cyclonique de niveau 2.
- Ne plus pratiquer d'activité nautique quelle que soit sa nature.
- Si le domicile n'est pas une construction solide ou s'il est situé dans une zone menacée par la marée de tempête ou une inondation, gagner un abri sûr signalé par les services municipaux, faire part de ce choix aux voisins ou à la famille et s'y tenir.
- Le cas échéant, débrancher le système de remplissage des citernes d'eau pluviale.
- Abriter les animaux domestiques.
- Poser du ruban adhésif sur les baies vitrées.
- Mettre les documents personnels (papiers d'identité, carnets de vaccination, cartes de groupes sanguin) à l'abri, hors d'atteinte de l'eau.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 2

### MESSAGE :

- Ne pas circuler à pieds, à bicyclette ou avec tout moyen de locomotion motorisé.
- Rester confiné à l'intérieur des habitations ou des centres d'accueil mis à disposition par les communes.
- Veiller à s'éloigner des baies vitrées.
- Si la situation se dégrade, repérer les endroits les plus résistants du local et s'y tenir et se protéger.
- Surveiller la résistance de l'abri et de ses ouvrants en redoublant de vigilance la nuit.
- Être attentif au risque d'inondation.
- Être vigilant en permanence malgré des accalmies cycloniques. Il est interdit de sortir, notamment lors du passage de l'œil du cyclone.
- Attendre les consignes des autorités pour sortir de son habitation, abris ou centre d'accueil.